



Alternance Rattrapages sur congés

Par **JohanV**, le **03/03/2014** à **15:03**

Bonjour à tous,

Voilà j'en ai pas fini d'avoir des soucis avec mes congés j'ai presque l'impression que je n'en aurai pas.

Concrètement, j'ai déposé trois semaines début juillet pour partir au Mexique faire le baptême de ma filleule. Je suis en alternance. Et on vient de m'annoncer que les rattrapages des partiels non-validés s'il y en a se feront la semaine d'après mon retour. Jusque là tout va bien. Sauf que mes congés viennent d'être validés que mes billets et les hotels sont réservés et que je n'ai plus de jours de congés à prendre, sachant que mon école vient de m'informer que je devrais poser des congés pour justement assister à ces rattrapages. j'dois être en vacances pour aller en cours... N'y a t'il pas un peu d'abus ici ?

Peut-être que non mais je voudrais au moins en avoir le coeur net.

Merci par avance à tout le monde, vos lumières me sont bien utiles.

Par **P.M.**, le **03/03/2014** à **16:39**

Bonjour,

Pour une meilleure compréhension, il aurait été préférable de poursuivre [ce dossier](#)...

Vous prétendez que vous n'aurez pas de congés alors que vous aurez en fait 3 semaines payées en fonction de ceux acquis pendant lesquels vous ferez ce que vous voudrez en dehors de tout cadre professionnel ou de formation...

Par ailleurs, on ne sait pas si vous répondez aux critères d'âge pour avoir droit à des congés non payés...

Il faudrait savoir si la période des congés payés est cadrée avec celle des congés de votre école mais a priori il n'est pas possible de vous faire prendre des congés payés pour être en formation pendant ce temps...

Par **JohanV**, le **03/03/2014** à **16:44**

Excusez moi effectivement en écrivant sous le coup de la nouvelle j'ai oublié quelques détail. J'ai 23 ans et suis en contrat pro. Mes congés payés sont déjà fixés et validés et je ne peux

pas les bougers tant au niveau de la contrainte du baptême que celles de mon usine qui s'organise pour garder toujours quelqu'un au service achat. Voilà pourquoi j'ai un problème

Par **P.M.**, le **03/03/2014** à **16:51**

Vous n'avez pas répondu pour savoir si vos congés payés coïncident avec la fermeture de votre école ou si l'employeur a en fait satisfait au dates que vous préféreriez pour le baptême...

Par **JohanV**, le **04/03/2014** à **08:31**

Je ne comprends pas bien votre question,
Cependant, j'ai un calendrier d'alternance clair et les périodes sur lesquelles on peut prendre des congés sont celles où on est en entreprise. Du coup mes vacances, qui sont à la fois décidés comme telles pour le baptême mais aussi pour que je sois présent le reste de l'été afin d'assurer une présence nécessaire dans mon service, sont sur une période d'entreprise. En fait, mon école me demande de prendre des congés sur ma période entreprise pour aller à l'école si j'ai des rattrapages. C'est assez détaillé?

Par **P.M.**, le **04/03/2014** à **09:25**

Bonjour,
Donc, cela revient à vous demander si la période des congés payés que vous avez souhaitée apparemment pour ces dates pour des raisons personnelles coïncide avec celle où vous auriez dû être en entreprise...
Votre école ne devrait donc pas déroger au "calendrier d'alternance clair" et vous demander de venir sur une période prévue en entreprise...

Par **JohanV**, le **04/03/2014** à **09:29**

D'accord merci beaucoup